

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

3/10 DÉCEMBRE 2026

**VOTER CGT, C'EST SE FAIRE
ENTENDRE ET GAGNER
DE NOUVEAUX DROITS**

C'est donner de la force à des élu-es déterminé-es à défendre chaque agent-e et à faire vivre un service public fort au service de toutes et tous.

AVEC LA CGT, EXIGEONS AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL :

- Des salaires dignes : dégel immédiat du point d'indice, porté à 6,50 €, avec un minimum de rémunération à 2 200 € ;
- La semaine de 32 heures : pour le partage du travail et pour mieux vivre ;
- Des emplois statutaires pour en finir avec la précarité et pourvoir les emplois permanents ;
- La retraite à taux plein à 60 ans (avec des départs anticipés pour les agent-es exerçant des métiers pénibles et travaillant dans l'insalubrité) ;
- L'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Pour un droit à la santé hormonale (24 jours d'ASA par an) ;
- Le rétablissement à 100 % de la rémunération versée lorsque les agent-es sont en congés de maladie ordinaire ;
- L'intégration des primes dans le salaire pour une vraie reconnaissance et une augmentation des retraites ;
- Doublement du traitement/salaire entre le début et la fin de carrière ;
- Du temps pour se former : 10% du temps de travail consacré à la formation ;
- La prise en charge à 100% de la prévoyance obligatoire à partir du 01 janvier 2027
- Le retour du versement de l'APS (Allocation Prévoyance Santé) décorrélié de la santé

**MES MISSIONS ONT UN SENS, MON VOTE AUSSI !
ENSEMBLE, IMPOSONS LE PROGRÈS SOCIAL.**

Je vote AU CST

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Je vote CGT

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES QUI INTERVIENDRONT :

- Pour de meilleures conditions de travail ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement des services publics (restructurations, transferts, privatisations, temps de travail...) ;
- Sur les enjeux liés aux effectifs, à l'emploi et aux qualifications ;
- Sur le régime indemnitaire (RIFSEEP...) ;
- Sur la formation professionnelle, l'insertion et la promotion de l'égalité entre les agent-es ;
- Sur la négociation des lignes directrices de gestion (LDG) ;
- Sur les conditions de travail incluant l'hygiène et la sécurité ;
- Sur l'engagement de l'employeur en matière de réduction des risques psychosociaux (RPS), de protection sociale complémentaire et d'action sociale.

>> POUR DES REPRÉSENTANT-ES EN F3SCT QUI AGIRONT POUR MES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ

- Le nombre d'élus CGT en CST détermine le nombre de représentant-es CGT en F3SCT.



Attention,
ce document
n'est pas
un bulletin
de vote !



Du 03 au 10 décembre 2026
je vote pour **la liste CGT**
au CST de la DEVE



Le vote CGT au CST de la DEVE est la garantie d'avoir des représentants défendant les acquis et pesant pour l'obtention des droits nouveaux sans compromission avec l'administration

DEVE

Le CST est consulté sur les points suivants :

- Projets relatifs au fonctionnement et à l'organisation des services
- Projets de lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines
- Projets de plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes
- Orientations stratégiques relatives aux régimes indemnitaires
- Plans de formation
- Orientations stratégiques en matière d'actions sociales et d'aides à la protection sociale complémentaire
- Projets d'aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité et les conditions de travail lorsqu'ils s'intègrent dans le cadre d'un projet de réorganisation de service
- Fixation des critères d'appréciation de la valeur professionnelle

- Règles relatives au temps de travail et au compte épargne-temps.

Ces dernières années, nous nous sommes battus à vos côtés

Engagés dans la défense de tous les agents, sans distinction aucune, avec une seule priorité :

l'amélioration de nos conditions de travail, de nos rémunérations, de notre sécurité et de la qualité du service public.

En ce sens, et suite à vos signalements et à nos interventions, nous avons pu ces dernières années améliorer le quotidien de bon nombre des agents de la DEVE, tous métiers confondus.

Ainsi nous sommes notamment intervenus afin de raccourcir les délais de mise en place des mesures de fortes, mais aussi préciser et faire respecter l'application de ces mesures visant à permettre aux agents de travailler en étant le moins possible exposés aux températures extrêmes qui sont désormais récurrentes d'une année à l'autre.

Nous étions et sommes encore à vos côtés afin de lutter contre la privatisation de certaines tâches par la mairie qui tend à restreindre les missions des agents publics mais aussi à la limitation de nouveaux recrutements.

POUR LES AGENTS DE LA DEVE: LA CGT-EVSPC REVENDIQUE

- Pour les agents administratifs du funéraire de la DEVE, reclassement en catégorie B.
- Passage en catégorie B des jardiniers responsables de site secondaire et adjoint à l'AM.
- Reconnaissance de la pénibilité réelle des métiers de la DEVE avec notamment le niveau de sujétion 3 pour les Jardiniers et 4 pour les ATEE.
- Augmentation de l'IFSE de 600€.
- Application des mesures fortes chaleurs du niveau orange dès 28°C pour les agents de terrain et 30°C pour les administratifs.
- Comblement des postes budgétaires et augmentation des effectifs des agents techniques de 30% avec création de postes statutaires pour chaque nouveau site ouvert ou élargi.
- Application d'une médecine du travail en rapport avec les risques réels de nos métiers avec visite médicales annuelles en particulier en fin de carrière.
- Mise en place d'une procédure objective pour l'attribution des permanences du weekend.
- Mise en place sur tous les sites de vestiaires féminins afin que les femmes aient les mêmes choix que les hommes en matière de mobilité.
- Renforcer les formations et sensibilisation de lutte contre les discriminations (racismes, sexismes, LGBTphobies, validismes).
- Jardinières sur voirie : mise en place de clôtures et d'une procédure de nettoyage adaptée.
- prise en compte des retours des agents dans les commandes de matériel.
- fin de la privatisation de certaines tâches.

LA LISTE DE VOS CANDIDATS POUR LE CST

1	RAUX-GORIATCHEFF Aliocha	17	ANDREZE-LOUISON Bruno	33	GAKOU Bakary
2	SOULES Nicolas	18	RACINE Audrey	34	BONILLO Simon
3	BOUSQUET Gilles	19	RACINE Georges	35	BROSSA Joan
4	AINSEBA Sarah	20	LECLET Frédéric	36	DI MAIO Fanny
5	LEFRANC David	21	ELICE Tony	37	DEVAUX Emmanuel
6	PLUMET-COLOMB Matthieu	22	BA Souleymane	38	HADET Sophia
7	ARTHAUT Raphael	23	LE GOFF Nina	39	IMARAZENE GANA
8	COULIBALY MALALY	24	MARCHAL Stanislas	40	MARCU William
9	LETAPIN Stéphane	25	GAUTRY Clément	41	NIAULT Théodora
10	KERMOISON Jean-Marc	26	BADLOU François	42	TELLEZ- LE ROUX Adèle
11	COLLARD Vincent	27	FELSINA Bruno	43	GARAY Patrice
12	RICHARD Aline	28	LAVANIER Jules	44	CHAGNAUD Valérie
13	PIERRE-GABRIEL Sylvère	29	LE FRANCOIS Olivier	45	DE SEGUIN Pierre
14	DESHAYES Éric	30	FARGES Florian	46	DUVAL Bertrand
15	HENAFF Gaëlle	31	TROBRILLANT-EUGENIE Ambroise	47	MEVIZOU Fabrice
16	GUILLAUME Evanord	32	FRANCON Jean-Philippe	48	BOUDHAR Virginie